

COMITE DE SEINE ET MARNE DE VOLLEY-BALL

Rapport des vérificateurs aux comptes de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Il a été réalisé par :

Madame Marie-Pierre CURTO et Messieurs Julien DENOSMAISON et Jean-Marie TRAN qui se sont portés volontaires pour effectuer cette charge.

Les pièces justificatives et documents nécessaires nous ayant été fournis et que nous avons pu consultés, Madame Catherine BOURGEGAIS, trésorière, nous a présenté et commenté le compte d'exploitation de l'exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, soit sur l'année civile, pour s'aligner sur les statuts de la FFV.

Nous avons constaté :

Solde de l'exercice précédent :	96328,57€
Recettes de l'exercice 2025 :	92682,19€
Dépenses de l'exercice 2025 :	77858,48€
Solde de l'exercice 2025 :	14823,71€

Par ailleurs, le contrôle bancaire laisse apparaître un solde de trésorerie de : 111152,28€

Soit :	920,07€	sur compte courant
	78167,20€	sur livret A Association
	7065,01€	sur CSL Association
	25000,00€	sur Dépôt à terme
	<hr/>	
	111152,28€	

En conséquence, nous vous engageons à approuver les comptes de l'exercice comptable du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 du Comité de Seine et Marne de Volley-Ball tels qu'ils viennent de vous être présentés.

Vaires sur Marne le 25 juin 2026
Les vérificateurs aux comptes

Mme Marie-Pierre CURTO



M. Julien DENOSMAISON



M. Jean-Marie TRAN

